



# Le Petit Feugeois

Éditeur Ph.TRIBOT

Parution N°17 Avril 2009

« A l'échelle cosmique, l'eau est plus rare que l'or » (Hubert REEVES)

## Des vœux en forme d'accueil.

Comme le veut la tradition, les feugeois étaient réunis en ce samedi 3 Janvier en fin d'après-midi dans la trop petite salle des fêtes, à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Parenthèse conviviale, pas un luxe dans un monde qui isole, qui bouscule, un monde qui chaque année se fait plus dur pour beaucoup d'entre nous.



Pas d'évocation du passé, seulement quelques propos sur les chantiers en cours et à venir : Le regroupement par points des ordures ménagères réalisé en totalité à compter du 5 Janvier 2009. Le projet éolien qui voit son dossier actuellement examiné par les services de l'Etat et l'avenir communautaire de Feuges qui pourrait s'inscrire dans la communauté de communes Seine-Melda-Coteaux.

Il s'est agit ensuite de la cérémonie d'accueil et de présentation des nouvelles familles où chaque mère de famille s'est vu remettre une très jolie composition florale.



## Un mariage de raison

La municipalité de Feuges, conviant les maires et conseillers municipaux de Montsuzain et d'Aubeterre à accueillir dans la salle des fêtes Monsieur Laurent BERNARD qui a conduit avec brio la soirée sur le thème de l'intercommunalité.



Après un rapide historique prenant appui sur la loi de 1992, Monsieur BERNARD a rappelé que les compétences déléguées s'imposaient à toutes les communes, qu'elles devaient les financer, y compris les biens meubles,

immeubles et personnels. Ont été évoquées et détaillées, les 2 compétences obligatoires, les compétences optionnelles et les éventuelles compétences supplémentaires. Une longue intervention a porté sur la fiscalité.



A l'issue de la réunion, et malgré l'heure tardive, les élus ont en aparté revisité le sujet avec la question « Oui ou non adhérons-nous à la communauté de communes Seine-Melda-Coteaux ? »

L'horizon 2010 devra donner précisément le sentiment des uns et des autres, y compris celui des communes accueillantes.

### Réception des travaux de l'église

Nous attendions depuis plusieurs mois la visite de Monsieur LEMEUNIER, Architecte Départemental des Bâtiments de France.



En effet, les travaux terminés et les entrepreneurs réglés ne permettaient pas à eux seuls de déclencher le versement des subventions attendues du département et de la région. C'est le 11 Février que les dernières démarches ont été réalisées ... Patience.

### Le Christ sur la route de l'église St Jean de Troyes



Vendredi 13 Mars, au petit matin, notre Christ en croix entouré de soins infinis, a pris la route de Troyes, telle une momie, destination l'église Saint-Jean. Il sera exposé du 18 Avril au 25 Octobre prochain, dans le cadre de l'exposition sur la sculpture champenoise des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècles.



### Jardin du souvenir

La commune envisage la création d'un site cinéraire. En effet, le respect dû au corps humain ne cesse pas avec la mort. Les cendres des personnes dont le corps a donné lieu à crémation doivent être traitées avec respect, dignité et décence

Il s'agira de la mise en place d'un lieu de dispersion des cendres et d'espaces concédés.

### Pose des portes sur les cache-conteneurs

Dernière étape pour les 4 cache-conteneurs installés l'an dernier. Des portes « Western » ont été posées et donnent un aspect remarquable à l'ensemble.





### Assemblée Générale du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes s'est réuni en Assemblée Générale le 19 Janvier dernier.

Outre les comptes administratifs qui prouvent une excellente et rigoureuse gestion, ont été évoquées les multiples activités de l'année passée. Le programme 2009 sera pour le moins aussi attrayant que son prédécesseur.

L'élection de plusieurs membres et la réélection de quelques anciens donnent la composition suivante :

- Présidente : Mme VRIET Magali
- Vice-présidente : Mme EMONET Cécile
- Secrétaire : Mr RIDEY Patrick
- Trésorier : Mr MISTRI Pascal

### Confusion au dépôt d'ordures ménagères du Cro-Touillon

Comme on peut le constater sur le cliché, il y a véritablement confusion entre les ordures ménagères et un dépôt d'ordures.

Juste un mauvais moment ; Il est vrai qu'on se retrouve bien vite avec une image déplorable de ce que l'on appelle un lotissement « HQE »



Haute Qualité Environnementale ?

On a aperçu pendant quelques jours au pied du Cro-Touillon, un micro-onde, qui ne figure toujours pas au titre des Ordures Ménagères.

### Un conteneur pour le bas du Cro-Touillon

A la demande des habitants du secteur, le SIEDMTO a installé un nouveau conteneur, placé habituellement à l'arrière de l'abris bus.



### Vol de conteneurs (Voie de Jérusalem)

Pour rendre plus efficace le regroupement des Ordures Ménagères, les 4 familles de la Ferme de Jérusalem avaient accepté de regrouper leurs O.M. à proximité du rond-point de Charmont. A cet effet, un conteneur avait été déposé, enchaîné. Disparu. Un second, disparu aussi ! La municipalité envisage de construire une structure légère, inamovible qui recevra les O.M..

### Dépôts sauvages à la carrière



Une nouvelle fois, la carrière qui ne doit recevoir légalement que des gravats, se voit défigurée par plusieurs dépôts sauvages. Cette situation amène la municipalité à réfléchir sur l'opportunité de céder la parcelle à « Compost 10 » qui en assurerait la garde et la gestion.



### Le SCoT de la région troyenne

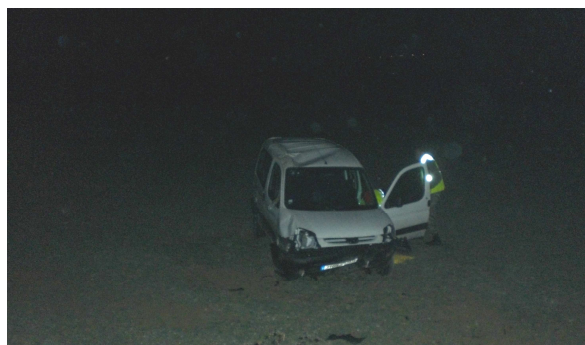
Le 4 mars 2008, le syndicat d'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne (DEPART), établissement public de coopération intercommunale regroupant les communes formant le bassin de vie de la région troyenne, soit 42 communes au total, a engagé la révision de son schéma directeur dans l'objectif de sa transformation en Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Le schéma de cohérence territoriale est un document de planification stratégique établi à l'échelle intercommunale. Cadre de référence pour les différentes politiques notamment sur l'habitat, les déplacements, le développement économique, l'environnement et l'organisation de l'espace, il oriente le développement d'un territoire dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durable. A cet effet, le SCoT fixe les orientations générales de l'organisation de l'espace, détermine les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser, et les espaces naturels, agricoles et forestiers.

Dans le cadre de la démarche de SCoT, une concertation est ouverte avec la population, afin de partager la connaissance du territoire, d'informer et de rendre compte des enjeux, de mutualiser les attentes, de permettre l'appropriation et le portage du projet. Différentes modalités de concertation ont d'ores et déjà été mises en place : la distribution d'un journal du SCoT, l'organisation d'une exposition itinérante dans les communes... Un questionnaire est actuellement ouvert en

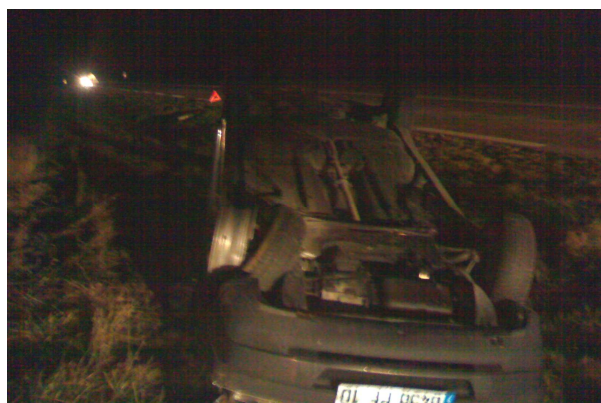
ligne jusqu'au 20 avril prochain sur le site Internet du syndicat, sous la rubrique « Votre regard nous intéresse ». N'hésitez pas à participer et consulter l'ensemble des informations utiles à l'adresse suivante : [www.syndicatdepart.fr](http://www.syndicatdepart.fr)

### Deux accidents de la circulation



- Le jeudi 18 Décembre dernier, à 7 h du matin, le Service de Secours de Troyes nous informait d'un accident survenu sur la commune. Sur une chaussée verglacée, le conducteur d'un véhicule en a perdu le contrôle sur la 4 voies menant à Arcis. Plus de peur que de mal, notre pompier volontaire Eric VRIET arrivé sur place, après avoir rassuré le conducteur, a mis le véhicule accidenté en sécurité.

- Le dimanche 01 Mars 2009 à l'aube, deux jeunes gens se rendant sur Troyes ont eu un accident de voiture, à l'entrée du village en arrivant d'Aubeterre.



Le conducteur se serait assoupi, a heurté une borne hectométrique, son véhicule s'est retourné sur le toit. Ils sont tous deux sortis indemnes de cette mésaventure.



## L'établissement Français du Sang a besoin de votre

Le réseau du don du sang présente à l'heure actuelle des difficultés.

16 000 dons de sang par an sont nécessaires dans l'Aube pour couvrir les besoins des malades et des blessés.

Pour pouvoir répondre à cette demande, une politique de régulation dite d'autosuffisance a été instituée, mais du fait de la baisse régulière des dons depuis plusieurs années, cette autosuffisance est un enjeu permanent. Nous devons chaque jour demander aux donateurs de s'engager à nos côtés pour répondre à nos besoins quotidiens. Pour donner son sang, il faut :

- avoir entre 18 et 65 ans
- être en bonne santé
- ne **pas** être à jeun

### PENSER A DONNER VOTRE SANG POUR SAUVER DES VIES

Les dons du sang sont sans rendez-vous au Centre de Transfusion Sanguine de Troyes (Hôpital des Hauts Clos) - 101, Avenue Anatole France, tous les jours de 8h30 à 11h30.

Pour tous renseignements : 03.25.75.15.17

## Cérémonie du 8 Mai à Feuges

Les feugeois et feugeoises sont conviés à la cérémonie du 8 Mai, 64<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945.

La matinée débutera à 9h par la célébration de la messe, suivie du recueillement traditionnel au cimetière.

Un vin d'honneur sera ensuite servi à la salle des fêtes.

## Quelle eau buvez-vous à Feuges

Voici le bilan 2008 de l'eau distribuée dans la commune effectué par la DDASS.

Bactériologie, il s'agit de rechercher des micro organismes révélateurs d'une contamination des eaux : **eau conforme aux normes**

Nitrates, la teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre, la moyenne mesurée à

Feuges est de 25.7 mg/litre : **eau conforme aux normes**

Pesticides, la teneur ne doit pas excéder 0.1 microgramme par litre par substance et 0.5 microgramme par litre pour l'ensemble des substances : **eau conforme aux normes**

Dureté, elle est définie en fonction des teneurs en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté à Feuges est de 17.8°F : **eau douce**

## Inauguration de la maison paroissiale

Jean-Luc DEPAIVE, le prêtre, et l'équipe pastorale nous ont invités à découvrir le samedi 21 Mars à 11 h, la nouvelle maison paroissiale. Elle est fonctionnelle depuis le 6 Septembre 2008, elle accueille enfants et adultes pour le catéchisme, les réunions de la paroisse et les préparations aux mariages et baptêmes.

Une permanence s'y tient tous les jeudis de 16h30 à 18h30 (hors congés scolaires).

Son adresse : 4, Rue du couchant 10 150 Charmont Sous Barbuise



De gauche à droite : Le Maire de Feuges, Le Vicaire Général, Jean-Luc Depaive et William Handel, le maire de Vailly.

## Raclette au sein du Comité des Fêtes

Samedi 7 Mars, la salle des fêtes était trop petite pour accueillir tous les inscrits à la soirée raclette. Plus de 50 convives ont partagé ce repas festif dans une excellente ambiance.

## Véro et Fabien : « Adieu ou au-revoir »

Chers feugeois et feugeois



« C'est avec grand regret que je vous quitte le vendredi 13 Mars pour une période de 5 ans maximum, en direction de la Floride où Fabien nous attend avec impatience !!! Effectivement, pour les personnes qui ne sont pas au courant, nous avons l'opportunité d'aller travailler aux Etats-Unis avec des boulangers français, avec lesquels Fabien développe la partie restauration, et par la suite, le volet « traiteur à domicile ».

Je voulais donc vous remercier pour la confiance et l'attention que vous avez eu à mon égard ainsi qu'à celui de ma famille.

Je laisse « Feuges » avec beaucoup de larmes, mais je pense qu'une expérience comme celle-ci ne se présente qu'une fois dans notre vie et que c'est le moment de la vivre au maximum.

A présent nous disposons d'un visa de 5 ans, mais je sais que je peux revenir à tout moment. J'ai sollicité une année sans solde auprès de mon employeur et établi un bail d'un an pour la location de ma maison.

Rien n'est donc perdu, et si le mal du pays nous envahissait, nous ne serions pas faits pour l'expatriation.

Mon adresse email : [fabmiami@hotmail.fr](mailto:fabmiami@hotmail.fr)

Les locataires de notre maison sont Mr FAIVRET Benoît et Melle MARIE Sandrine, qui viennent d'accueillir, le 15 Mars, la petite Chloé; Accueillez-les comme vous l'avez fait pour nous ! »

## Info

La municipalité dispose d'un garage à louer qui vient d'être remis à disposition. Les personnes intéressées par la location des lieux situés à proximité de la mairie sont priées de prendre contact avec le secrétariat. Le montant de la location est de 60 € par trimestre.

## Une nouvelle feugeoise très pressée

19h39, 22 Janvier, la petite Nawel est née à Feuges, au bord de la RD 677, dans l'ambulance qui emmenait la maman à l'hôpital de Troyes, venant de Mailly le Camp. Impatiente de voir le jour, elle pesait 3 Kg 570.

## Calendrier

- La chorale « La Volière », d'Estissac, donnera un concert dans notre église le samedi 23 Mai à 20h30

Une chorale à 4 voix, qui évoquera pour nous la musique sacrée, mais aussi des musiques de diverses influences, du gospel et de la variété.

Venez nombreux !

- Les élections européennes de 2009 se dérouleront le 7 Juin, sous forme d'un scrutin de liste, à la proportionnelle et à un tour. Elles auront pour but d'élire le nouveau Parlement européen.

## Avis de décès

Deux familles feugeois ont été endeuillées en ce début d'année 2009. Tout d'abord, le 7 Janvier c'est Henri MURAWSKI qui nous a quitté brutalement, puis le 13, Ludovic DROUOT, fils de Jacqueline, s'en est allé lui aussi.

La municipalité présente ces condoléances attristées à ces deux familles bien connues.